



INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Iona

Décembre 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2 16 h 30 : Concert de Noël du service de garde (préscolaire et 1 ^{re} année) au local 117
5 Animation de danse pour PMA, MA et MD	6 Les groupes LE, DB, 2A, 2/3D, 3A, 3B et 4C se rendent à la Maîtrise des petits chanteurs du Mont Royal.	7 Animation de danse pour PMB, MB et MC	8	9 16 h 30 : Concert de Noël du service de garde (2 ^e à 6 ^e année) au gymnase
12 Le gr. 6B se rend à la bibliothèque Côte-des-Neiges.	13	14 Journée pédagogique	15	16 Animation de danse pour tout le préscolaire Visite du Père Noël
19	20	21	22	23

Joyeux Noël et Bonne année 2017

En vrac

Journée pédagogique – 14 décembre

Les élèves de la maternelle à la 6^e année préalablement inscrits se rendront au *Cabaret Lalande*.

Le départ se fera à 8 h 30.

Entrées des élèves lors des jours de pluie ou de grand froid

Veuillez noter que la surveillance par le personnel de l'école débute à 8 h 55 et à 13 h 33 pour les élèves du primaire.

Pour le préscolaire, ce n'est qu'à partir de 9 h 5 et 13 h 5 que les élèves sont pris en charge par le personnel de l'école.

Il est donc important que les élèves ne se présentent pas dans la cour avant ces heures puisque personne ne sera disponible pour ouvrir les portes et ce, qu'il pleuve ou qu'il fasse très froid.

Téléphone cellulaire

La direction de l'école a fait la tournée des classes de 5^e et 6^e années pour rappeler aux élèves qu'il est strictement interdit d'utiliser un téléphone cellulaire à l'intérieur de l'école et durant les heures de classe, c'est-à-dire de 8 h 55 à 16 h 11. La même règle s'applique pour les utilisateurs du service de garde.

Chaussures à l'école

Les enfants doivent absolument avoir une paire de chaussures à l'école et ce, en tout temps. Porter des bottes toute la journée n'est pas hygiénique, sans compter l'eau, la neige, le sable et les petits cailloux qui sont ainsi transportés et salissent les classes.

Journée à Ottawa et campagne de financement

Le 2 mai 2017 sera une journée spéciale pour les élèves du 3^e cycle. En effet, ceux-ci auront la chance de découvrir la capitale du Canada: Ottawa. Afin de réduire les coûts de cette sortie, plusieurs activités de financement seront réalisées. Nous avons débuté avec une vente de collations lors des rencontres de parents. 512 \$ ont été amassés grâce à ces petites douceurs. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés.

Les élèves vendront aussi des produits du fournisseur Chocolat Lamontagne Inc. (du chocolat noir, des amandes, du maïs soufflé et du café). Informez-vous auprès d'eux pour en savoir plus.

Activité de Noël organisée par les parents de l'OPP

En cette période des fêtes, l'Organisme de Participation des Parents (OPP) de l'école Iona souhaite organiser, cette année encore, une **journée partage entre grands et plus jeunes** pour nos enfants de prématernelle et maternelle.

Vous pouvez participer en déposant des jouets ou des livres en bon état et s'adressant à des enfants de 4 et 5 ans dans les cartons mis à votre disposition aux différents étages de l'école.

Nous collecterons les livres et jeux usagés jusqu'au 11 décembre et les emballerons. La distribution aux élèves de prématernelle et maternelle se fera avant les vacances de Noël.

Merci à tous pour votre participation. C'est grâce à votre engagement que nous pouvons faire de cet événement une réussite et une journée inoubliable pour nos enfants.

Merci de participer,

Les membres de l'OPP.

Fin des activités parascolaires

- Mercredi 7 décembre : Soccer 2 (1^{re}, 2^e et 3^e), Cuisine, Échecs 1 groupe 2 (débutants)
- Mardi 13 décembre : Gym 1 (1^{re}, 2^e), Gym 2 (3^e, 4^e, 5^e et 6^e), Soccer 1 (1^{re}, 2^e, 3^e), Couture
- Jeudi 15 décembre : Théâtre (1^{re}, 2^e, maternelle), Gym 2 (maternelle 1^{re}), Soccer 3 (4^e, 5^e, 6^e), Échecs 2 (avancés)
- La chorale se termine le jeudi 15 décembre et reprendra le jeudi 26 janvier.

Inscriptions aux activités parascolaires

Les inscriptions pour la 2^e session se tiendront les 11 et 12 janvier 2017.

Objets perdus

Les objets perdus seront exposés dans le corridor en face du secrétariat jusqu'au 9 décembre.

Fermeture du service de garde durant la semaine de relâche

Le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche. C'est le service de garde de l'école Lucille-Teasdale qui offrira le service. Vous devez toutefois vous inscrire d'ici le 19 janvier. Voir Bruna pour l'inscription.

Service de garde - Impôts 2016

Votre compte devra avoir été payé au plus tard le 20 décembre pour que vous puissiez recevoir un relevé fiscal complet pour 2016.

Code de vie – sondage sur les valeurs

L'équipe école travaille actuellement à la réécriture de son code de vie. Nous avons besoin de la collaboration des parents pour nous aider à déterminer les valeurs qui seront à la base de notre code de vie. Vous recevrez prochainement, par courriel, un sondage à remplir à ce sujet.

Cour d'école à 16 h 11

Nous demandons aux parents qui viennent chercher leur enfant de quitter la cour aussitôt que leur enfant est sorti puisque le service de garde utilise les lieux pour ses activités et qu'il devient alors difficile pour les éducatrices de départager les élèves qui sont sous leur responsabilité de ceux qui ne le sont plus.

Période d'inscriptions pour le primaire

La période d'inscription se tiendra du 9 au 27 janvier 2017, de 9 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 45. Le secrétariat sera également ouvert pour les inscriptions le mardi 17 janvier de 18 h à 20 h 30.

Vous pouvez remplir à l'avance le formulaire qui se trouve à <http://csdm.ca/parents-eleves/admission/> et l'apporter au moment de l'inscription.

Deux preuves d'adresse sont nécessaires parmi les suivantes :

- Relevé d'emploi
- Permis de conduire du Québec
- Compte de taxe scolaire ou municipale
- Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
- Preuve d'assurance d'habitation
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
- Relevé de compte bancaire au Québec
- Relevé de carte de crédit
- Avis de cotisation de Revenu Québec
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec

Une preuve de l'identité de l'élève est exigée. Les preuves d'identité acceptées pour un élève né au Canada sont les suivantes :

- Acte de naissance de l'enfant (grand format incluant les noms et prénoms des parents)
- Certificat de changement de nom
- Certificat du jugement d'adoption
- Confirmation d'un jugement d'adoption
- Ordonnance de placement (si le lieu et la date de naissance de l'enfant n'apparaissent pas sur le document, il faut fournir un document complémentaire où ces données apparaissent)
- Certificat de statut d'Indien
- Lettre attestant l'identité de l'élève et signée par la direction du centre d'accueil pour l'élève en centre d'accueil

Les preuves d'identité acceptées pour un élève né à l'étranger sont les suivantes :

Il est à noter que lors d'une première inscription, une preuve d'identité de l'enfant ET du parent devront être présentées.

- Acte de naissance (incluant les noms et prénoms des parents)
- Acte de naissance ou carte d'identité nationale pour une personne née ailleurs qu'au Québec
- Carte ou certificat de citoyenneté canadienne
- Confirmation ou carte de résidence permanente
- Certificat du jugement d'adoption
- Confirmation d'un jugement d'adoption

Journée Portes ouvertes

Une journée *Portes ouvertes* se tiendra le 12 ou le 13 janvier. La date est à confirmer.